NORMANVILLE

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le 29 mars 2017, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 21 mars 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Madame Claudine COUVRAT
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Madame Viviane HUYGHE
Madame Maryvonne DIVETOT
Madame Renée Paule SERVEAUX
Madame Anne HEURTAUX
Monsieur Sébastien GEORGES
Monsieur Patrick LECLERC
Madame Nicole CAMILLERI
Monsieur Laurent ROUSSEL
Madame Michèle LE ROUX

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Arnaud MABIRE
Monsieur Régis PETIT (Pouvoir à Madame Anne HEURTAUX)

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents ou représentés : 13
Nombre de membres votants : 12

oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte rendu du 9 février 2017 est adopté à l'unanimité.

► DB2017.008 Affectation des résultats de l'exercice 2016

Le Conseil Municipal
Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte Administratif de l'exercice 2016 de la commune, décide d'affecter le résultat de la façon suivante :
Soit :

Fonctionnement

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (002)	:	788 937,74
Résultat de l'exercice fonctionnement 2016	:	128 480,35
Résultat de l'exercice fonctionnement cumulé 2016	:	**917 418,09**

Investissement

Excédent d'Investissement antérieur reporté (001)	:	121 046,87
Résultat de l'exercice Investissement 2016	:	- 142 077,93
Résultat de l'exercice Investissement cumulé 2016	:	**- 21 031,06**

Résultat de l'exercice cumulé 2016 : **896 387,03**

Reste à réaliser dépenses investissement 2016 : 372 803
Reste à réaliser recettes investissement 2016 : 0

Affectation au 1068 : 393 834,06

Report à nouveau en section de fonctionnement 2016 : 523 584,03

► DB2017.018 Reste à réaliser dépenses 2017

Le Conseil Municipal approuve :

ARTICLE	LIBELLE	CREDIT OUVERT 2016	REALISE 2016	RESTE A REALISER DEPENSES 2016
204132-30	**Dép : Bâtiments Instal.** *Voirie Route Louviers* *Convention CG et devis GEA*	1 718,00 €	0 €	**1 718,00 €**
2041582-14	**Dép : Bâtiments Instal.** *Chemin des Vignes*	14 000,00 €	0 €	**14 000,00 €**
2181-41	**Inst. Générale Agenc. & Amén.** *Gloriette et Bureau d'étude*	100 000,00 €	0 €	**100 000,00 €**
21538-27	**Autres Réseaux** *Eclairage terrain football* *LESENS (21534-27)*	93 052,00 €	50 624,64 €	**27 200,00 €**
21316-18	**Equipement Cimetière**			

	Allée Cimetière	28 586,00 €	0 €	**28 586,00 €**
	Columbarium et Puit de dispersion	14 968,00 €	0 €	**12 910,00 €**
2188-103	**Autres Im. Corporelles**			
	Terrain Multisports	167 028,00 €	1 437,66 €	**161 878,00 €**
21311-15	**Hôtel de Ville**			
	Isolation des Combles	38 808,00 €	11 186,63 €	**26 511,00 €**
			TOTAL RAR DEPENSES	**372 803,00 €**

- **Investissements 2017**

Le Conseil Municipal approuve les investissements pour 2017 dans le tableau ci-dessous :

OPERATIONS	Reste à réaliser	Nature des travaux	*Montants*
SIEGE			
		DP/EP/ Enfouissement Chemin du Mont Moulant	22 667
		DP/EP Enfouissement Route de Louviers	14 750
	14 000	Chemin des Vignes	-
MAIRIE			
	26 511	Aménagement Grenier Archives	-
		Postes informatiques accueil et compta	4 360
		Extincteurs	266
		Photocopieur	4 680
		Toiture chenil	5 207
		Panneau RD316/RN154 chemin communal	218
		Réfection sol vinyle Grenier	2 581
		Peinture Archive grenier/Escalier	2 680
		Borne Wifi	700
		WC Mairie Peinture	*1 325*
		Chaises Salle Conseil	*5 000*
		Rayonnage Archives	*3 000*
		Rétroprojecteur	*500*
ECOLE			
		Clôture	35 000
SALLE DES FETES			
		Réfection peinture /Electricité SDF	-
		Réfection WC	21 840
		Tables	1 192
CIMETIERE			
	28 586	Allée du Cimetière	-
	12 910	Columbarium + Déplacement	-
TENNIS			

		Filet de tennis	350
ROUTE VALLEE			
		Miroir en face de la ruelle du moulin (Devis signé)	*488*
		Devis Enrobé pour les troitoirs	*20 535*
TERRAIN DE FOOT			
	27 200	Eclairage stade (Devis LESENS) - Terrain homologué	-
Route de Louviers			
	1 718	Route de Louviers tjs pas de facture après x réclamations	-
		Relevés topographiques	*7 200*
Côte du Boulay-Morin			
		Coffret ENEDIS -Enfouissement	*5 532*
MATERIEL DIVERS			
		Panneaux affichage CAER	*600*
ARBORETUM			
	100 000	Gloriette	-
		Bureau d'études pour la construction	*15 600*
		Etudes de sol	*5 280*
		Plantation diverses	*10 000*
ESCALE			
		Réfection sols entrée Centre de Loisirs et couloir et bureau	*3 136*
		Réfection des allées	*5 527*
		Fibre optique	*10 000*
Centre de Loisirs			
		Matériel Divers	*2 000*
		Meuble Salle animateur	*350*
		Panneau Affichage devant l'entrée de l'école	*800*
		Chaises et tables	*750*
Espaces Verts Matériel			
		Matériel Divers	*1 000*
		Voiture	*15 000*
		Desherbeur thermique	*10 995*
Terrain multisports			
	165 590	City stade	-
Berges St Gaud			
		Boisement	*7 200*
Maison Médicale			
		Etude de faisabilité	*6 000*
Allée des Oliviers			
Opération sous mandat		Reprise entrée de l'Allée des Oliviers	*15 186*
	376 515		*269 495*

- **Budget primitif 2017**

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2016 détaillé ci-dessous :

			DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT				
REPORT 2016 R002	Résultat de Cloture (Résultat)			523 585,00
DEPENSES IMPREVUES	022		50 000,00	
011	CHARGES CARACTERES GENERAL		237 381,00	
012	CHARGES PERSONNEL		193 363,00	
014	ATTENUATION DE CHARGES		11 500,00	
65	CONTRIBUTIONS		300 011,00	
66	CHARGES FINANCIERES		32 235,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 900,00	
68	DOTATION AMORTISSEMENTS		24 539,00	
70	PRODUITS DES SERVICES			1 480,00
73	IMPOTS ET TAXES			381 137,00
74	DOTATION ET PARTICIPATIONS			144 406,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION			2 500,00
013	ATTENUATION DE CHARGES			3 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			0,00
	Totaux		***901 949,00***	***1 256 108,00***
	Solde Fonctionnement			***354 159,00***
INVESTISSEMENT				
REPORT 2016 R001	**Résultat de Cloture négatif**		**21 032,00**	
RAR	**Reste à réaliser Dépenses et Recettes**		**372 803,00**	
1068	**AFFECTATION 1068**			**393 835,00**
10222	FCTVA			9 352,00
10223	Taxe Aménagement			0,00
Subventions accordées				
13258-27	EPN Fonds de Concours Eclairage Football			32 426,00
13258-18	EPN Fonds de concours Cimetière Allée et Balayeuse			11 646,00
1328-18	Agence de l'eau Cimetière Allée et Balayeuse			16 000,00
1321-103	DETR Terrain multisports			53 676,00
1328-103	Su. Parlementaire Terrain Multisports			2 000,00
13258-15	EPN Isolation Combles Mairie			15 833,00
13258-17	EPN Fond de Concours Réfection salle des fêtes			24 723,00
1342	*Régul subvention Conseil Départemental 2017.036*		*7 708,00*	
2802	Amortissements			229,00
28031	Amortissements			585,00
28051	Amortissements			741,00
28041582	Amortissements			19 468,00
2804132	Amortissements			2 578,00
28041482	Amortissements			516,00
28183	Amortissements			442,00
168758	EMPRUNTS		149 507,00	
20/21	Investissements 2017		226 574,00	
20413	Opération sous mandat reste à charge CD27		13 432,00	
20415	Opération sous mandat reste à charge EPN		12 321,00	
4581	OPERATION SOUS MANDAT VOIRIE CD /EPN Dépense d'investissent		42 921,00	
4582	OPERATION SOUS MANDAT VOIRIE CD /EPN - Recette d'investissement			42 921,00
2041482	Remboursement RPAM Gravigny		1 108,00	
722	Travaux en Régie + temps passé des agents communaux			0,00
2128	Travaux en Régie + temps passé des agents communaux		0,00	
DEPENSES IMPREVUES	020		*5 000,00*	
	SOLDE POUR INVESTISSEMENT NET		**852 406,00**	***628 976,00***
	Solde Investissement 021/023			***-223 430,00***
	TOTAL DEPENSES/RECETTES		**1 754 355,00**	***1 885 084,00***
	Solde cumulé		**Excédent**	**130 729,00 €**

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

SECOMILE – Lotissement Domaine de la Combe

► Compte-rendu des réunions hebdomadaires – Suivi du chantier

Travaux divers

► Le projet de la gloriette sur l'arborétum sera discuté lors du prochain conseil Municipal
► Terrain multisports – Validation du Géomètre (DB2017.012). Le terrassement devrait être réalisé cet été pour une livraison en fin d'année.

DELIBERATIONS

► DB2017.006 *SIEGE CHEMIN DU MONT MOULANT*

Exposé des motifs
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur *le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.*

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.
Cette participation s'élève à :
- en section d'investissement[2] : **22 666,67 €**
- en section de fonctionnement : **11 333,33 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunications (cf. délibération suivante).

Délibération
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :
- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 2041582 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT),

► DB2017.007 Convention entre la commune et Orange régissant la propriété et la gestion des réseaux de télécommunications

Exposé des motifs
Conformément à une décision de l'assemblée délibérante du SIEGE en date du 23 novembre 2013, la réalisation des travaux d'effacement coordonné des réseaux de télécommunications donneront lieu au passage d'un ou plusieurs fourreaux surnuméraires dédié(s) au passage ultérieur du réseau Très Haut Débit (Fibre optique). En application de l'accord-cadre unissant le SIEGE et l'opérateur Orange, deux options sont envisageables s'agissant de la propriété dudit fourreau ainsi que de l'ensemble de la nappe des réseaux de télécommunications :

- **La première option – dite A** – revient à attribuer à la commune compétente la propriété des installations souterraines de communications électroniques. Dans ce cadre, la convention spécifique signée entre la personne publique et Orange prévoit principalement :
  - le transfert de la propriété de l'ensemble des installations de communications électroniques créées (fourreau supplémentaire y compris) à la personne publique,
  - que c'est la personne publique qui assurera l'entretien, la maintenance de ces installations (y compris notamment la réponse aux DT-DICT),
  - qu'Orange versera un loyer (0.50 €/ml en 2013) à la personne publique en contrepartie de l'usage de ces réseaux.

- **La seconde option – dite B** – revient quant à elle à attribuer à l'opérateur Orange la propriété de ces installations, la convention correspondante prévoyant quant à elle principalement :
  - qu'Orange réservera l'usage du fourreau surnuméraire posé à l'occasion des travaux à l'usage du développement du réseau Très Haut Débit-fibre optique,
  - qu'Orange conservera la propriété et assurera l'entretien du fourreau et des installations créées,
  - que la personne publique disposera d'un droit d'usage du fourreau ainsi créé en cas de déploiement de la fibre optique,
  - qu'Orange s'engagera à mettre à disposition ledit fourreau à tout opérateur qui envisagerait le déploiement de la fibre dans le fourreau concerné moyennant le paiement d'un loyer fixé nationalement,
  - que la personne publique s'acquittera d'une redevance au titre des frais de gestion, d'exploitation et de maintenance que lorsque la fibre optique sera implantée (0,15 €/ml en 2013).

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au Conseil municipal, de choisir l'option B.

Délibération
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de type B avec Orange en vue de fixer la propriété du réseau de télécommunications ainsi créé en coordination avec les travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité.

► DB2017.008 Affectation des résultats de l'exercice 2016 (Cf Compte Administratif 2016)

► DB2017.009 *Accord de principe de reprise de voirie – Résidence de l'Iton*

M. VATTIER	1, Résidence de l'Iton	27930 NORMANVILLE
TANTOT Lyonel TANTOT Nadine (Née LOYER)	2, Résidence de l'Iton	27930 NORMANVILLE
SIMARD Alain SIMARD Sylvie (Née ARNOULT)	3, Résidence de l'Iton	27930 NORMANVILLE
DARTOIS Luc DARTOIS Christel (Née CHERON)	4, Résidence de l'Iton	27930 NORMANVILLE
LEMARCHAND Rémy LEMARCHAND Evelyne (Née DUPUIS)	5, Résidence de l'Iton	27930 NORMANVILLE

décident de céder à la commune de Normanville à titre gratuit, les droits indivis dont ils sont propriétaires des parcelles cadastrées Commune de Normanville Section D132 6 a 98 ca
Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable pour la reprise de la parcelle de voirie Résidence de l'Iton.
D132 – Les Brulés-Est – Contenance 6 a 98 ca - Cession à titre gratuit

Un acte administratif sera établi par la Commune de Normanville, pour chaque propriétaire sachant qu'ils sont propriétaires pour 1/5ème de la parcelle.
Le Conseil Municipal donne pouvoir à Messieurs Philippe VIVIER et Arnaud MABIRE pour signer tout document relatif à cette acquisition.

►DB2017.010 *AIDE SOCIALE – GROUX / BARBIER*

Le 2 mars 2017, les membres de la commission sociale de la Commune de Normanville ont décidé d'attribuer à Madame GROUX Valérie et Monsieur BARBIER Baptiste – 1, Impasse de la vallée à Normanville (27930) une aide sociale de 700 €uros (Sept cents euros) en participation de la facture EDF 24 697 320 259 du 16 février 2017 d'un montant global de 4 744,56 €uros.
Cette participation a été versée sur le compte bancaire d'EDF.
Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable pour cette aide.

DB2017.011 *Remboursement Anticipé Emprunt A14100DD001*

Les membres du conseil Municipal donnent un avis favorable pour le remboursement anticipé auprès de la Caisse d'Epargne – Prêt A14100DD001 :

Montant du capital remboursé au 28 avril 2017	:	125 000,00 €uros
Indemnités de remboursement anticipé	:	23 682,78 €uros
Total	:	148 682,78 €uros

►DB2017.012 Aménagement d'un terrain multisports "City Stade" -Choix du géomètre et du géotechnicien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-21-1,

Monsieur le Maire expose,

Dans le cadre de l'aménagement d'un terrain multisports "City Stade", la Commune de Normanville doit retenir un géomètre et un géotechnicien afin de mener à bien le projet :

- Une première consultation de géomètre a été lancée auprès de 4 cabinets pour laquelle l'analyse des offres propose de retenir le cabinet EUCLYD EUROTOP pour un montant de 540,00 € HT.
- Une seconde consultation de géotechnique a également été lancée auprès de 4 sociétés spécialisées, avec une date limite de réponse fixée au mercredi 05 avril 2017 à 16 heures.

Afin d'engager au plus vite l'opération et permettre sa réalisation dans des conditions météorologiques favorables, il est proposé d'autoriser par anticipation Monsieur Le Maire à signer le marché de géotechnique avec la société qui sera désignée comme économiquement la plus avantageuse à l'issue de l'analyse des offres.

VU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE MAIRE,

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal :

A l'unanimité / A la majorité :

- **APPROUVE** la procédure de consultation des entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée restreinte inférieure à 25.000 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de géomètre de la société EUCLYD EUROTOP pour un montant de 540,00 € HT soit 648,00 € TTC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de géotechnique à l'issue de l'analyse des offres à hauteur de 10.000 € HT.

►DB2017.013 *Bibliothèque – Concert le 14 octobre 2017*

Les membres du conseil municipal acceptent la participation de 291,25 €uros sur le devis n°0362017 du 13 février 2017, proposé à la Médiathèque Départementale de l'Eure (MDE) par « La Fabrik à Sons » pour le Concert de DAISY le 14 octobre 2017 à l'ESCALE.

Le montant TTC du devis est de 1 165 €uros
Prise en charges MDE : 873,75 €uros
Prise en charge, Commune de Normanville : 291,25 €uros
Les frais SACEM seront supportés par la MDE.

►DB2017.014 *PST Cap Nord Est – Organisation des temps Péri Educatifs 2017/2018.*

Le PST Cap Nord Est a réalisé un bilan des 3 dernières années et discuté d'une nouvelle organisation possible, mais qui doit être discutée et validée par l'Inspecteur.
Le PST propose 2 organisations possibles et demande l'avis du Conseil Municipal :

Organisation A : 2 créneaux de 1 h 15 sur chaque école comme les années précédentes
Organisation B : 1 seul créneau de 3 h soit une après-midi par semaine.

Les membres du conseil municipal de normanville donnent un avis favorable sur **l'organisation B**

►DB2017.015 Subvention aux associations 2017

Le Conseil Municipal approuve :

ASSOCIATIONS	Subventions accordées 2017
ENTENTE SPORTIVE DE NORMANVILLE	7 000,00 €
COMITE D'ŒUVRES SOCIALES	2 600,00 €
CLUB BIEN ETRE ET AMITIE	1 800,00 €
KARATE CLUB DE NORMANVILLE	800,00 €
SOCIETE DE PECHE DE NORMANVILLE	750,00 €
GYM VITALITE	200,00 €
TOTAL	**13 150,00 €**
CENTRES D'APPRENTISSAGE	
CFA EVREUX 2 Apprentis	70 €
CFAIE Val de Reuil 1 apprenti	35 €
S.P.A EVREUX	100 €
TOTAL	**205 €**

► DB2017.016 Taux d'imposition 2017

Les membres du conseil municipal décident de ne pas d'augmenter les taux d'imposition sur l'année 2017 (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâti et non Bâti)

Taxe habitation	7,99 %
Taxe foncière bâti	15,17 %
Taxe foncière non bâti	52,63 %

► DB2017.017 *Répartition des charges de fonctionnement entre les Communes de Normanville et Saint Germain des Angles pour le Cimetière, le Monument aux Morts et l'Eglise de Normanville - 2016*

Sachant que le Cimetière, le monument aux Morts et l'Eglise sont situés sur le territoire de Normanville, les charges de fonctionnement du 1er janvier au 31 décembre 2016 sont réparties de la façon suivante :

METHODE DE CALCUL POUR LA REPARTITION BASE 2016

Clé de répartition	Normanville Base 2016	Saint Germain des Angles Base 2016	Total
50% population	1165	195	1360
25% potentiel fiscal	1 125 452	103 395	1 228 847
25% DGF	66 543	32 312	98 855

DEPENSES 2015	FONCTIONNEMENT
CIMETIERE	257
MONUMENT AUX MORTS	320
EGLISE	1 290
AGENTS COMMUNAUX	2 533
TOTAL	4 400

PARTICIPATION 2015

Participation	Normanville	Montant	Saint Germain des angles	Montant
50% population	2200 x 1165 / 1360	1 885 €	2200 x 195 / 1360	315 €
25% potentiel fiscal	1100 x 1125452 / 1228847	1 007 €	1100 x 103395 / 1228847	93 €
25% DGF	1100 x 66543 / 98855	740 €	1100 x 32312 / 98855	360 €
		3 632 €		**768 €**

Participation 2016

Normanville : 3 632 €

Saint Germain des Angles : 768 €

► DB2017.018 Reste à réaliser dépenses 2017 (Cf Compte administratif 2016)

► DB2017.019 Contributions aux organismes de regroupement 2017

Le Conseil Municipal approuve :

SDIS	29 014,00 €
6553 - Contribution Organismes Regroupement	**29 014,00 €**
SAVI	874,00 €
SAVITON	3 350,00 €
CCAS	- €
SICOSSE	11 600,00 €
SIVOS de Normanville & Saint Germain des Angles	140 857,00 €
SIVOM PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE	500,00 €
SIVOM CEJ	19 846,00 €
SIVOM RYTHMES SCOLAIRES	10 780,00 €
6554 - Subventions	**187 807,00 €**
2041482 – RPAM - Gravigny Emprunt	**1 090,00 €**

► DB2017.020 *Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) de Normanville & Saint-Germain des Angles*

Les membres du Conseil Municipal de Normanville donnent un accord de principe pour la dissolution du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles au 31 décembre 2017 et l'établissement d'une convention entre les communes de Normanville et Saint-Germain des Angles à compter du 1er janvier 2018.

Condition de liquidation

- Répartition du résultat après le vote du Compte Administratif du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles de l'année 2017 (actif et passif) avec les règles de répartition 2017, soit : 50 % population – 25 % Potentiel Fiscal – 25 % DGF
- Le personnel du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles sera intégré à la Commune de Normanville,
- Le groupe scolaire est situé à Normanville, les biens sont propriétés de la Commune de Normanville,
- Les biens propriétés du SIVOS seront repris par la commune de Normanville.

Convention

- Etablissement d'une convention d'une durée de 5 ans
  Clé de répartition des coûts : 65 % enfants -35 % population
- Niveau d'investissement ou de gros entretien moyen de 10 000 € annuel
- Vérification des subventions au niveau de l'EPN.
- Point annuel, après les comptes de l'année précédente.

Le Préfet prendra dans un premier temps un arrêté de retrait de compétence.

Le SIVOS n'aura plus de compétence au 31 décembre 2017 mais, conservera son existence juridique pour les besoins de sa liquidation.

En début d'année 2018, il faudra clore les comptes du Syndicat et voter le Compte Administratif. Dès que les comptes seront à zéro et que le compte administratif sera voté, le SIVOS pourra être dissout par Arrêté Préfectoral.

►DB2017.021 *Etude Topographique – Délimitation du Domaine Public à Caër*

Les membres du Conseil Municipal :

- Acceptent le devis de CALDEA 10B/12, avenue de la libération - BP LE NEUBOURG
  Devis n°D1612059 du 20 décembre 2016 montant de 6 000 € HT soit 7 200 €uros TTC

Convention de mandat Conseil Départemental de l'Eure

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur Philippe VIVIER, Maire de Normanville à signer la convention de mandat portant réalisation de la délimitation du Domaine Public sur la RD155 à Normanville.

►DB2017.022 *Reprise entrée de l'Allée des Oliviers*

Les membres du Conseil Municipal :

- Acceptent le devis de la Sarl BJD - 15, rue des Noyers 27930 Emalleville
  Devis du 7 décembre 2016 montant de 12 654,70 € HT soit 15 185,64 € TTC
- Sollicitent une subvention auprès :
  - Du Conseil Départemental de l'Eure au titre de l'Assainissement en traverse sur routes départementales.
  - De Evreux Portes de Normandie au titre de l'assainissement en traverse

Conventions de mandat avec le Conseil Départemental de l'Eure & Evreux Portes de Normandie

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur Philippe VIVIER, Maire de Normanville à signer les conventions de mandat portant réalisation d'une reprise de voirie de l'allée des oliviers sur la RD155.
Concernant la reprise de l'Allée des Oliviers sur la RD155 (Route de Louviers), le montant des travaux s'élève à 12 654,70 €uros TTC soit 15 185,64 €uros HT

COMPTE-RENDU

► Pour rappel – Commission EPN

Commission 1	ATTRACTIVITE
Commission 2	EAU
Commission 3	EQUILIBRE TERRITORIAL
Commission 4	VOIRIE/GESTION DES DECHETS
Commission 5	FINANCES

- ► EPN Planning des conseils et de commission du 1er semestre 2017,
- ► EPN Délibération commissions communautaires - création et règles de fonctionnement,
- ► EPN Ordre du jour de la 2ème Commission du 8 mars 2017,
- ► EPN CLHD (Comité Local Habitat Dégradé) Evreux – Compte rendu du 31 janvier 2017,
- ► EPN Bureau communautaire le 14 mars 2017,
- ► EPN Ordre du jour 3ème Commission du 16 mars 2017,
- ► EPN Compte rendu du Conseil communautaire du 28 février 2017,
- ► EPN Relevé de décisions de la 4ème Commission du 27 février 2017,
- ► EPN Prévention de la délinquance – Colloque du 1er février 2017,
  Site htpp://www.interieur.gouv.fr/SG-CIPDR/Accueil, pour toute information en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.docx
- ► EPN Informations radicalisation synthèse-indicateurs-basculement,
- ► EPN Compte rendu - Informations radicalisation,
- ► EPN Ordre du jour de la 2ème commission « Eau » le 5 mars 2017,
- ► TRANSURBAIN Bilan desserte T5 expérimentale de Normanville.pdf

COURRIER DU MAIRE

- ► SIEGE 27 - Groupement d'achat d'électricité - Proposition d'adhésion,
- ► Club Bien Etre et Amitié – Assemblée Générale le 30 mars 2017,
- ► Département de l'Eure - Prise en charge des enfants de l'aide sociale à l'enfance,
- ► Rythmes Educatifs appel à projet PEDT 2017,
- ► Hervé MAUREY Nouveau dispositif CNI - points sur les actions en cours,
- ► Hervé MAUREY Suppression du principe de territorialisation des demandes de CNI,
- ► AOCPHS - Organisation 3ème édition du Trail de la Maladrerie,
- ► SAVITON - COPIL 3 novembre 2017.pdf

QUESTION ET SUJETS DIVERS

- ► Chasse aux œufs samedi 15 avril 2016,
- ► VELO CLUB CAER Organisation manifestation cycliste Championnat Régional UFOLEP le 25 juin 2017,
- ► 2eme Salon du livre Actu & Histoire - Dimanche 26 mars 2017 Cadran 10h.pdf
- ► Lettre Carrefour de la Défense de l'Eure newsletter n°2017-02,
- ► Echo Normanville Devis Antares.